

Madame, Monsieur,

Le premier ministre a annoncé la réouverture progressive des écoles maternelles et élémentaires à partir du mardi 12 mai. Les enseignants des écoles, en lien avec la municipalité d'Andilly ont travaillé sur les modalités d'accueil pour la période allant du mardi 12 mai au vendredi 30 mai, première phase du déconfinement annoncée par le Premier Ministre.

1/ Protocole sanitaire pour les élèves et les enseignants

Il paraît important de vous préciser les contraintes de cette reprise. Elles sont tirées du protocole sanitaire proposé par le Ministère de l'Education Nationale auquel vous pouvez accéder en ligne :

- Les enseignants seront moins disponibles pour des activités d'apprentissage, ils veilleront au respect des règles sanitaires et ne pourront clairement pas assurer efficacement les missions pédagogiques, dans un premier temps.
- Il ne pourra y avoir aucun contact entre les enfants, ni avec les personnels. Les mesures de distanciation d'1m minimum devront s'appliquer à tous ce qui rendra impossible tout jeu ou activité collective. Les enfants devront être totalement autonomes : s'habiller et se déshabiller seuls, chaussures sans lacet, pantalon sans bouton, afin de respecter la distanciation physique avec les adultes.
- Les temps de récréations se feront un groupe après l'autre, en décalage. Afin de respecter les mesures de distance physique, les enfants ne pourront pas jouer ensemble ni même avoir à disposition le matériel de cour (sans ballon, accès aux toboggans, vélos, trottinettes, etc.)
- Le matériel de motricité ne sera utilisé que s'il peut être désinfecté après usage.
- Les activités physiques et sportives seront limitées voire proscrites pour répondre au protocole.
- L'accès au matériel et aux jeux sera très restreint, du fait de la désinfection obligatoire après chaque usage par un enfant.
- Les bibliothèques de classe et d'école ne seront plus accessibles.
- Chaque groupe restera dans sa classe (ou cour de récréation) afin de limiter les déplacements.
- Le protocole s'impose sur le temps de la pause déjeuner avec les mêmes règles d'hygiène et de distanciation physique.
- Les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'école, l'accueil serait envisagé uniquement aux portes d'accès extérieures.
- Si un enfant présente des symptômes suspects, il sera immédiatement isolé, avec un masque. Les parents auront obligation de venir le chercher immédiatement. Un protocole particulier de nettoyage et désinfection sera lancé.

Dispositions particulières relatives à l'hygiène

- Les élèves se laveront à minima les mains, 8 fois par jour (en arrivant à l'école, avant et après les 2 récréations et le repas, avant de quitter l'école). Ils seront également amenés à se laver les mains s'ils toussent, éternuent, se mouchent ou vont aux toilettes.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes présents dans l'école.
- Le port du masque est proscrit pour les élèves de maternelle (mauvais usage)
- La distanciation physique devra être respectée par tous en tous lieux.
- Les classes seront ventilées très régulièrement.

Ce protocole s'impose à TOUS les usagers de l'école : enseignants, parents et élèves. Nous insistons sur ce point. Il doit être scrupuleusement respecté par tous. Nous veillerons à ce qu'il le soit sur le temps scolaire mais vous devez en informer vos enfants et les préparer aux contraintes qui les attendent.

Il va être important de votre côté de préparer vos enfants à ce que sera l'école :

- voir les adultes avec un masque (dont le port sera obligatoire pour tous les personnels et certains enfants à particularités).
- commencer à les préparer à respecter les gestes barrières (lavage des mains régulier, distance d'1 m, tousser dans son coude...).

Le maximum sera fait pour que tout se passe au mieux, malgré les contraintes imposées et le respect des gestes barrières très complexes avec de jeunes enfants.

Cependant, pour que cela soit possible il est impératif pour les équipes enseignantes de constituer des groupes de 8 enfants maximum. Au-delà, assurer les conditions d'accueil nous paraît compliqué.

Attention : il est à la charge des familles d'organiser la garde de leur enfant lorsque celui-ci n'est pas dans le groupe en classe.

2/ Continuité pédagogique à l'école et à la maison :

Les enseignants feront au mieux pour assurer une continuité pédagogique. Cette dernière continuera pour les enfants qui ne seront pas présents (par choix des familles ou parce que ce n'est pas leur groupe qui est présent à l'école).

Pour des questions d'ordre organisationnel, l'enseignement ne sera pas le même qu'avant et pendant le confinement : l'éducation aux gestes barrières sera un élément impératif à mettre en place et nécessitera un certain temps d'apprentissage.

Comme vous l'imaginez, il ne sera pas possible de terminer les programmes et ceci n'est pas une priorité de la reprise de l'école. La rentrée de septembre tiendra compte de cette période inédite.

3/ L'accueil → Ecole :

La reprise n'est pas obligatoire, basée sur le volontariat des familles. Une fois l'un des deux modes choisi, tout changement sera à éviter (étude au cas par cas si besoin).

A l'école maternelle, nous fonctionnerons en équipe restreinte.

De même, si un enseignant venait à être absent, nous serions dans l'impossibilité d'accueillir les élèves de son groupe, en application du protocole sanitaire (limitation

Votre enfant n'aura donc pas classe tous les jours, ni forcément avec son enseignant, ni forcément dans sa classe.

Dates	GS	MS	PS
Lundi 11 mai	Prérentrée des enseignants et du personnel communal. Seuls les enfants de personnel prioritaire* seront accueillis à l'école maternelle (un seul lieu d'accueil pour tous les élèves).		
Du mardi 12 au vendredi 15 mai	Tous élèves de GS inscrits sur le doodle de la mairie	Les élèves prioritaires* uniquement	Les élèves prioritaires* uniquement
Du lundi 18 au mardi 19 mai	Tous élèves de GS inscrits sur le doodle de la mairie	Les élèves prioritaires* uniquement	Les élèves prioritaires* uniquement
Du Lundi 25 au vendredi 29 mai	Les élèves prioritaires* uniquement	Tous élèves de MS inscrits sur le doodle de la mairie	Les élèves prioritaires* uniquement

* Les élèves prioritaires sont les enfants de personnel soignant réquisitionné par la crise, les enfants de personnel d'urgence (SAMU, pompier, police et gendarmerie), les enfants d'enseignants, les enfants de personnel communal.

Les Petites sections ne seront pas accueillis pour le moment. Ce choix sera ré-examiné à partir du 2 juin 2020.

- Arrivée et sortie des élèves à l'école : L'arrivée et la sortie des élèves se fait par la cour. L'entrée et la sortie des classes se fait par les portes extérieures (par où se font les sorties habituellement). Les parents ne pénètrent pas dans le bâtiment. Les parents et les enfants respectent les distances d'1m entre les différentes familles.

L'accueil le matin sera élargi de 8h25 à 8h45 (20 minutes) afin d'éviter les engorgements. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les affichages et les circuits entrée/sortie qui seront balisés.

Température : Les parents doivent prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école (cf protocole sanitaire). Elle pourrait être de nouveau vérifiée avant la rentrée dans l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (à partir de 37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école ou ne sera pas accueilli.

- Matériel à apporter : un petit sac contenant
 - le doudou (uniquement pour les PS et les MS)
 - une trousse de feutres et crayons de couleurs

Les enfants viennent en tenue confortable permettant la pratique sportive extérieure, et pratique (pas de lacets, pas de ceinture...). Les enfants devront être capables de s'habiller et se déshabiller seuls.

4/ Modalités d'accueil → MAIRIE

- Horaires de l'Accueil périscolaire :

Garderie : horaires habituels → à partir de 7h30 le matin
→ jusqu'à 18h30 le soir

Centre de loisirs : le mercredi, aux horaires habituels, à l'école maternelle d'Andilly.

Attention un questionnaire concernant cet accueil doit être rempli sur le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdt-gokofUfrc6G8A_DqJ8oEwrF7MZq-0QpCxnTBwQw76xRGA/viewform

- Restauration :

La restauration scolaire aura lieu de manière habituelle dès le 12 mai.

- Nettoyage/désinfection :

Le nettoyage sera fait une fois par jour selon les recommandations du protocole sanitaire, avec un soin particulier sur les points de contacts (portes, interrupteurs...) et les sanitaires.

Prenez bien soin de vous et de vos enfants.

Les enseignants de l'école maternelle d'Andilly.